

BAUME-LES-MESSIEURS

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2026



LE MOT DU MAIRE

Chers Baumoises et Baumoises,

En ce début d'année 2026, je ne vous souhaiterais pas simplement une année plus sereine, car nous savons tous que le contexte international, national et même local reste marqué par des défis majeurs - qu'ils soient politiques, économiques ou climatiques. Malgré ces incertitudes, je tiens à vous rassurer : notre commune, grâce notamment à la performance de sa *régie des Grottes* qui devrait nous permettre de faire encore en cette année 2025 des résultats financiers honorables, pourra poursuivre un niveau d'investissement élevé. Cela nous permettra de poursuivre nos projets et de préparer l'avenir, malgré la réduction des subventions de l'État, de la Région et du Département.

Les élections municipales de mars 2026 - un nouveau mode de scrutin :

En mars prochain, vous serez appelés à élire votre nouveau Conseil Municipal pour les six prochaines années. Je vous invite à vous informer sur le nouveau mode de scrutin, qui introduit le vote par liste et la parité.

Bilan des réalisations et des projets en 2025 :

Logis Abbatial & Abbaye : L'investissement le plus marquant de l'année 2025 a été la rénovation de la charpente et de la toiture du Logis Abbatial, inauguré le 20 septembre dernier. Ce chantier, mené à bien, est une fierté pour notre patrimoine communal.

D'autre part, la sonorisation de l'abbatiale a été remplacée. Les anciennes sonos seront réinstallées à l'église Saint-Jean et dans la salle des Chanoines.

SOMMAIRE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

TRAVAUX 2025 & TRAVAUX 2026

ÉTAT CIVIL

SEPTEMBRE 2025 : le mois du patrimoine

ÉVÉNEMENTS 2025

PROJET CLUNY KIDS

UN NOËL À BAUME

2026 : L'ANNÉE JOSETTE CORAS

Une plongée dans les archives...



MAIRIE

4, place de la Mairie
39210 BAUME-LES-MESSIEURS
mairie@baumelesmessieurs.fr
03 84 44 61 41
www.baumelesmessieurs.fr

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h
(l'après-midi sur rendez-vous)

Photographies : DR Serge MOREAU & DR Mairie

Camping et Grottes : Le nouveau chalet du camping a été installé à temps pour la saison 2025. Par ailleurs, la boutique et le bar du chalet des Grottes ont été entièrement réaménagés, avec un impact positif sur les ventes.



Les retards et les défis :

Église Saint-Jean : Les travaux de toiture et de voûte, financés principalement par l'indemnité d'assurance pour malfaçon, ont malheureusement accusé des retards en raison de problèmes techniques et de qualité des matériaux. Ces travaux devraient finalement s'achever en 2026.

Aire de jeu : Une erreur de terrassement a retardé son installation, mais celle-ci sera réalisée en début d'année.

Grottes : Notre dossier de rénovation des structures intérieures n'a pas été approuvé en première instance par la Commission Nationale de la Protection de la Nature. Grâce à l'appui du Préfet, de la DDT et de la DREAL, nous avons pu redéposer un dossier en fin d'année. Nous restons mobilisés pour obtenir les autorisations nécessaires, celles-ci sont vitales pour l'avenir de la régie et ses performances futures.

Sécurité incendie : Nous sommes prêts à engager les travaux de remise à niveau de notre réseau incendie jugé défaillant par le SDIS, mais leur réalisation dépend des retours des services compétents. Si les travaux ne peuvent pas être menés avant mi-février (pour préserver la nidification du faucon pèlerin dans le cadre de Natura 2000), ils seront reportés à la fin de l'année 2026.

Cimetière : L'aménagement des allées est projeté fin 2026, après la réception de la toiture de l'église. Le columbarium devrait être mis en place en ce début d'année.



Autres projets 2026 :

Toitures de l'abbaye : Nous lancerons les études (architecte, appel d'offres, financement) pour la rénovation des bas-côtés de l'abbatiale durant cette année. Les travaux seront sans doute étalés sur 2027/2028 en fonction de nos finances et des subventions.

Rénovation d'un appartement : Le logement situé au-dessus de la Mairie sera rénové suite au départ des locataires et ce afin d'être remis en location.

Éclairage public : une première phase permettra de remplacer par des leds l'éclairage existant. Un nouvel éclairage sera installé rue du Mont du Chat.

Vidéosurveillance : Suite au cambriolage du chalet des Grottes, nous allons renforcer la sécurité du site mais aussi la sécurité des cours de l'Abbaye et de l'abbatiale.

Site internet et réservation en ligne : Pour faciliter vos démarches, nous mettrons en place un système de réservation et de paiement en ligne pour les Grottes et l'Abbaye. Ce dernier sera intégré sur le site internet de la commune.

Comme chaque année de nombreux projets arriveront au cours de l'année.

Par ailleurs, les travaux du PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) et du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilité), menés sous l'égide d'ECLA, se poursuivent pour une entrée en vigueur à l'horizon 2030. Ces projets, bien que complexes, sont essentiels pour l'avenir de notre territoire.





Dossiers en cours :

Notre litige avec ECLA concernant l'assainissement est désormais entre les mains de la Cour d'Appel de Nancy. Après avoir remporté notre procès en première instance devant le Tribunal Administratif de Besançon, nous restons confiants, tout en gardant à l'esprit que la prudence est de mise dans ce type de procédure.

Enfin, nous continuons à œuvrer pour nos deux grands projets à long terme :

- l'obtention du label *Grand Site de France* avec une réunion déterminante le 16 janvier à Paris devant la Commission Nationale des Grands Sites de France. Notons que ce projet est conduit par la Préfecture, le Département et les Communautés de Communes ECLA et Bresse Haute Seille.
- notre candidature au *Patrimoine Mondial* de l'UNESCO dans le cadre de la candidature des sites clunisiens européens.

Pour conclure, je souhaite que cette nouvelle année 2026, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, nous permette d'avancer ensemble, malgré un environnement en constante évolution.

Votre engagement et votre confiance sont précieux pour construire l'avenir de notre commune.

Serge MOREAU

Élections municipales du 15 et 22 mars 2026

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas pour les communes de plus de 1000 habitants.

1. Mode de scrutin : scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire à deux tours

Les électeurs votent pour une liste de candidats (**sans panachage possible**). La liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés (au premier tour) ou le plus de voix (au second tour) se voit attribuer la moitié du nombre de siège à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le nombre de sièges à pourvoir est égal au nombre de conseillers municipaux soit 11 pour notre commune.

Premier tour : Si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50 % des suffrages exprimés), il n'y aura pas de second tour et cette liste obtient la moitié des sièges. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne. Dans les communes où il n'y a qu'une liste, elle sera élue au premier tour.

Second tour : Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé avec les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne

2. Parité

Les listes doivent comporter autant de femmes que d'hommes (arrondi à l'unité supérieure si nécessaire). Elles doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour 11 sièges, la liste doit comporter 6 candidats d'un sexe et 5 de l'autre.

3. Candidatures

Dépôt des listes : Les candidats doivent déposer leur liste en Préfecture avant le 26 février 2026 à 18 heures.

4. Spécificités pour les petites communes

Par dérogation il est possible de déposer une liste incomplète de 9 ou 10 noms seulement. La liste sera ainsi réputée complète.

De la même façon il est possible de rajouter 1 à 2 noms supplémentaires. Cela permet d'étendre le système du suivant de liste en cas de démission ou de décès d'un conseiller par exemple.

La parité alternative devra être respectée dans tous les cas.

Nous attirons votre attention sur l'interdiction de procéder à du panachage. Par conséquent tout bulletin, où un nom ou plusieurs noms seront rayés, sera réputé nul. Le rajout d'un nom sur une liste rendra lui aussi le bulletin nul.

Plusieurs quartiers de notre commune ne sont malheureusement pas encore conformes aux normes de sécurité incendie exigées par les services départementaux d'incendie et de secours. Cette situation, partagée par de nombreuses communes voisines, nécessite des investissements urgents pour garantir la sécurité de tous.

Les actions prévues en 2026 :

- **Mise en conformité de la citerne de Sermu,**
- **Installation d'une citerne enterrée près de l'abbaye :** Grâce à la générosité de Mme Natalia Arnaud, qui a mis à notre disposition un terrain situé entre la rivière et la rue de Villeneuve, nous pourrions y installer une citerne de 120 m³ (3 m de diamètre sur 19 m de longueur). Un bail emphytéotique de 50 ans, consenti à titre gracieux, a été signé avec cette dernière. Comme Monsieur Perrin qui nous avait autorisé l'installation d'un puit perdu sur sa propriété à la Peyrouse nous tenons à la remercier chaleureusement pour son engagement en faveur de notre village.
- **Installation d'une citerne de 120 m³ aux grottes :** Ce projet, à réaliser sur une parcelle communale, tiendra compte de la présence de plantes protégées à proximité. Les travaux seront planifiés en conséquence.



Cuve incendie enterrée - Image d'illustration
DR Via Con

Par ailleurs, dans le cadre du remplacement de la canalisation d'eau entre Les Essertines (Nevy-sur-Seille) et La Peyrouse par le SIE de la Haute Seille (travaux programmés en 2026 & 2027), la commune financera le surcoût lié à l'utilisation de tuyaux de 175 mm (au lieu de 80 mm) et ce afin d'améliorer le débit du réseau incendie.

Budget : L'investissement total pour 2026 s'élève à 97 962,08 € HT. Nous avons sollicité des subventions auprès des services de l'État et du Département pour alléger cette charge.

RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE

À la suite du départ de la famille Berthaud, locataire de l'appartement situé au-dessus de la mairie, une rénovation complète s'impose pour le remettre en location dans des conditions optimales.

En 2008, cet appartement avait été loué à un tarif modéré en échange de travaux réalisés par le locataire. Après dix-sept années d'occupation, nous devons aujourd'hui entreprendre une réhabilitation complète :

- Isolation (réalisée par les agents techniques),
- Rénovation de la cuisine, de la salle de bains & des toilettes,
- Mise aux normes de l'installation électrique,
- Plâtrerie et peinture.

Ces travaux, estimés à 45 000 € HT, seront confiés à des artisans locaux.

CHALET DU CAMPING

Le nouveau chalet du camping a remplacé l'ancien, vétuste et exigü. Désormais, le régisseur dispose d'un espace de travail fonctionnel, complété par l'installation d'une barrière automatique, améliorant ainsi l'accueil des campeurs.



STRUCTURES INTÉRIEURES DES GROTTES

Après la rénovation de la passerelle d'accès aux grottes et la mise en place d'une plateforme d'accueil en contre-bas, nous souhaitons moderniser les structures métalliques intérieures. Ces structures sont vieillissantes et cette rénovation s'impose afin d'améliorer la sécurité des visiteurs. Ce projet est crucial : les grottes constituent notre principale source de revenus, et leur fermeture partielle ou la réduction du nombre de visiteurs aurait des conséquences financières désastreuses.

Notre première demande de dérogation a malheureusement été rejetée par une commission nationale d'experts, dont les décisions semblent guidées par une approche exclusivement environnementale, sans prise en compte des enjeux économiques locaux. Pourtant, les statistiques récentes ne montrent aucune diminution de la population de chauves-souris dans les grottes.



Nous avons saisi le Préfet, qui, en collaboration avec la DREAL, nous a permis de déposer un nouveau dossier, assorti de concessions supplémentaires. Celui-ci sera réexaminé en début d'année 2026.

LOGIS ABBATIAL

Inaugurée le 20 septembre dernier en présence du Préfet et de nombreux élus régionaux et départementaux, la rénovation de la charpente et de la toiture du logis abbatial a été menée avec rigueur et professionnalisme. Les délais, initialement prévus d'octobre 2025 à septembre 2026, ont été globalement respectés, à l'exception de quelques finitions réalisées en octobre. Ce projet, le plus ambitieux de notre mandature, marque une étape majeure dans la préservation de notre patrimoine.



Mariage :

Le 29 mars 2025 : Claire MAITRE & Julien BRANDT

Le 13 septembre : Marie-Christine ILBERT & Jean-Claude BAVUZ

Le 20 septembre 2025 : Chloé MEUNIER & William NOIR

Décès :

Le 6 janvier 2025 : Madame Josette DURAIN, 86 ans.

Le 28 février 2025 : Madame Jocelyne GALLAT épouse BERNARD, 74 ans.

Le 22 avril 2025 : Monsieur Jean-Pierre BERNARD, 75 ans.

Le 20 juin 2025 : Madame Odette THIÉBLEMONT épouse BENDAHMANE, 95 ans.



Prochaines étapes

La mise en sécurité de l'abbaye se poursuivra avec la rénovation des toitures des bas-côtés de l'abbatiale, dont l'état est préoccupant. La procédure a été relancée début 2025, et l'architecte Giulio Balduini, déjà en charge des phases précédentes, a été désigné maître d'œuvre. Le bas-côté sud pourrait être rénové dès 2027. Quant au bas-côté nord, dont la toiture en laves repose sur une structure en béton datant de 1930, son remplacement par une toiture en tuiles s'annonce complexe avec la démolition de la dalle en béton et également en raison de la présence estivale de chauves-souris, qui risque d'impacter les coûts et les délais.

Avec ces travaux, nous espérons protéger notre abbaye des intempéries pour au moins un siècle !



RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE 2025



Célébration des 500 ans du retable anversoïse (27 septembre 2025)

Selon la tradition, ce chef-d'œuvre du XVe siècle aurait été offert à Guillaume de Poupet, abbé de Baume, par la ville de Gand (actuelle Belgique). Aucune archive ne confirme cependant ce transfert, ni dans nos registres, ni dans ceux de Gand ou d'Anvers. Pourtant, les recherches situent sa réalisation entre 1520 et 1540 et son arrivée à Baume vers 1530-1540. La date symbolique de 1525 a été retenue pour célébrer ses 500 ans.

Il y a deux ans, Monseigneur Garin, évêque du Jura, avait évoqué l'idée d'une célébration en 2025. Nous avons donc organisé, le 27 septembre, un événement d'envergure, coïncidant avec l'année jubilaire (tous les 25 ans).

La messe, présidée par Monseigneur Celestino Maggiore, nonce apostolique et représentant du Pape en France, a rassemblé plus de 800 personnes dans l'abbatiale. J'ai eu l'honneur d'accueillir cet émissaire du Pape en mairie, d'abord avec le Préfet, puis avec les élus du département, avant la cérémonie.

Ce fut un moment émouvant et solennel, célébrant à la fois l'année sainte et les 500 ans de notre précieux retable flamand.



Photographies : DR Valentin MARCHAND, Mairie, Patrick BOUDOUX & PUBFC.

Publication de la thèse de Matthieu Lebrech (13 septembre 2025)

Matthieu Lebrech, archéologue et guide, a consacré près de dix ans à fouiller et analyser les bâtiments conventuels de notre abbaye. Son travail exceptionnel, couronné par une thèse soutenue brillamment en mars 2021, retrace l'évolution de l'abbaye depuis l'an mil. Malheureusement, Matthieu nous a quitté quelques mois après sa soutenance en août 2021, empêchant la publication de ses recherches.

Pour honorer sa mémoire et préserver son héritage, son directeur de thèse, Sébastien Bully ainsi que ses collègues universitaires, se sont mobilisés pour publier sa thèse.

Ce projet, long et exigeant, a enfin abouti cette année. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette publication, véritable œuvre majeure pour Baume-les-Messieurs. Elle enrichit notre connaissance du passé de l'abbaye et renforce notre candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, dans le cadre des sites clunisiens européens.

Une conférence, organisée le 13 septembre en l'abbatiale, a réuni universitaires, historiens, archéologues et habitants, tous unis dans l'hommage à Matthieu, dont la gentillesse et la générosité restent gravées dans nos mémoires.



Pour les personnes intéressées,
l'ouvrage est en vente à la
boutique de l'Abbaye.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO / COMITÉ POLITIQUE

28 NOVEMBRE 2025 / PALAIS DU LUXEMBOURG



Pour la troisième année consécutive, le Comité Politique de la candidature UNESCO des sites clunisiens européens s'est réuni au Sénat. Le Palais du Luxembourg n'est pas un choix de hasard mais illustre le soutien de nombreux parlementaires à cet ambitieux projet européen. Baume-les-Messieurs membre de cet organe était représenté par Monsieur le Maire. Le comité regroupe les représentants des collectivités publiques qui financent la candidature UNESCO. Le Département du Jura était aussi représenté.

A cette occasion le président de la Fédération Monsieur Marc Fleuret, qui a visité notre site en juillet 2025, a présenté les enjeux de la candidature pour l'année à venir.

2026 marquera l'entrée du réseau clunisien dans la phase pré-opérationnelle de reconnaissance étatique préalable au classement, après le cycle de structuration conduit de 2021 à 2024. Ce cycle de travail s'est conclu par une première évaluation positive du Comité français du *Patrimoine Mondial* en 2025.

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SITES CLUNISIENS

8 JUILLET 2025

Baume-les-Messieurs était à l'honneur ce 8 juillet 2025. À l'occasion de la candidature des sites clunisiens au *Patrimoine Mondial* de l'UNESCO, Monsieur Gérôme Fassenet Président du Département du Jura a accueilli Monsieur Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre et président de la Fédération européenne des sites clunisiens.

Après une visite ayant conduit les élus à Dole c'est à Baume-les-Messieurs que s'est poursuivi le séjour du Président de la Fédération avec une découverte de l'ensemble de notre site et de notre complexe abbatial.

Cette première découverte de Baume-les-Messieurs pour Monsieur Fleuret l'a convaincu de l'importance et de la nécessité de la présence de notre site dans le processus UNESCO.



VISITE DU NOUVEAU PRÉFET

28 AOÛT 2025

À notre invitation, le nouveau Préfet du Jura, Pierre-Edouard Colliex, nous a rendu visite le 28 août. Après une réunion en mairie, il a découvert le village, l'abbaye et les travaux en cours. Puis, une visite des grottes lui a permis de mieux appréhender les enjeux liés à leur rénovation intérieure.



INSTALLATION DE JEUX AUX GROTTES

Comme l'année précédente dans les cours de l'Abbaye, des jeux en bois à destination des enfants, ont été installés à proximité du Chalet des guides. Succès garanti auprès de nos nombreux visiteurs !



Photographies : DR Fédérations Européennes des Sites Clunisiens, Mairie & V. MARCHAND.

PROJET CLUNY KIDS :

SENSIBILISER LA JEUNE GÉNÉRATION AU PATRIMOINE

En partenariat et étroite collaboration avec l'association *Atelier Isatis* et Madame Isabelle Grandvaux, la commune et la régie de l'Abbaye ont organisé en 2025 un important projet pédagogique ayant pour but de faire découvrir le patrimoine clunisien aux jeunes générations et plus globalement de les sensibiliser au patrimoine et à sa sauvegarde : c'est eux qui en seront les héritiers demain ! Ce projet s'inscrivait dans les actions mises en place dans le cadre de notre candidature au *Patrimoine Mondial* de l'UNESCO.

Sept classes soit 182 élèves ont participé à ce projet composé de quatre grandes étapes. La première concernait une sensibilisation préalable à l'histoire clunisienne avec les enseignants en classe et l'intervention de bénévoles de l'*Atelier Isatis*. Ensuite une grande journée à Baume-les-Messieurs a permis la réunion de l'ensemble des élèves : journée pendant laquelle ces derniers sont partis à la découverte de notre patrimoine à l'aide de nos guides avant de laisser libre court à leur imagination en représentant un élément de notre abbaye par le dessin. Pour donner suite à cela, des bénévoles sont intervenus dans les classes afin de finaliser les œuvres débutées *in situ*. Puis au mois de juillet ces œuvres ont fait l'objet d'une exposition dans la salle des Chanoines. C'était l'affluence des grands jours, ce samedi 12 juillet, lors d'inauguration de cette exposition clôturant ce projet d'une année : près de 200 personnes étaient présentes !



L'Abbaye de Baume-les-Messieurs est engagée depuis plusieurs années dans le projet de candidature de Cluny et des Sites clunisiens au *Patrimoine Mondial* de l'UNESCO. Cette candidature doit permettre la valorisation des sites clunisiens et contribuer à leur transmission aux générations futures. Au-delà de l'héritage patrimonial et clunisien ce projet se devait aussi d'être fédérateur et créateur de liens entre nos différents sites jurassiens et les différentes générations. Les enfants qui nous ont enchantés par leurs visions de l'Abbaye seront dans quelques décennies les garants de ce patrimoine. Corollairement il est nécessaire, dès le plus jeune âge, de les sensibiliser au patrimoine et à l'histoire. Les graines plantées finiront ainsi par germer, ainsi espérons, que de ce projet et de cette découverte de notre abbaye il restera quelque chose chez quelques-uns d'entre eux !

Nous espérons pouvoir relancer un projet similaire dès la rentrée 2026.



Photographies : DR Mairie, Valentin MARCHAND & Béatrice BOUDOUX

REPAS DES AÎNÉS

11 NOVEMBRE 2025

Le traditionnel repas des aînés, organisé cette année au *Grand Jardin*, a réuni vingt-sept participants dans la convivialité autour d'un menu de qualité.

Le repas avait été précédé par la cérémonie du 11 novembre et un moment de convivialité au sein de la mairie.

Pour l'année prochaine, il est envisagé de dissocier la date du repas de celle des cérémonies au Monument aux morts et ce afin de mieux répondre aux attentes de chacun.



Photographies : DR Valentin MARCHAND & Béatrice BOUDOUX

UN NOËL A BAUME

6 & 7 DÉCEMBRE

LES PETITS LUTINS PRÊTENT LA MAIN

Le 25 octobre, pendant les vacances de la Toussaint, rendez-vous était donné aux enfants pour participer à un atelier de préparation des décorations de Noël.

Ainsi chaque jeune participant a pu créer sa propre décoration qui a été exposée lors du marché de Noël.



Photographies : DR Marie Odile GROS

L'AIRE DE JEUX EST ARRIVÉE !

Rendez-vous est donné ce printemps à tous les enfants pour tester les jeux tout récemment installés !



Photographie : DR Serge MOREAU

Une nouvelle fois cette année les baumois se sont mobilisés pour offrir de superbes décorations et une remarquable mise en lumière pour ce qui demeure l'un des plus beaux marchés de Noël du Jura ! De longues semaines de préparations ont été nécessaires pour concevoir les décorations qui ont ornées notre village.

Le marché de Noël a souffert d'une météo très pluvieuse, notamment le dimanche ce qui a malheureusement dissuadé de nombreux visiteurs. Le bilan financier, entre recettes et dépenses (hors salaires et bénévolat), accuse un léger déficit. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement.



Photographies : DR Valentin MARCHAND, Isabelle GRANDVAUX & Mairie



2026 : l'année Josette Coras

Cette année 2026, Josette Coras aurait eu cent ans. Cet anniversaire sera fêté par l'exposition :

« Josette Coras aurait cent ans.

Rétrospective grandeur nature »

proposée dans le logis abbatial du 12 septembre au 4 octobre par l'association « Josette Coras ».

Peintre, graveur, pédagogue, Josette Coras (1926-2008) était une figure du paysage artistique franc-comtois. Artiste inclassable et prolifique, elle a insufflé vie et rayonnement à l'abbaye de Baume-les-Messieurs pendant un demi-siècle. Elle a laissé des œuvres très variées et des cahiers qui documentent son parcours.



Native de Montain, après avoir voyagé en Maroc, en Autriche et à Paris, l'artiste acquiert en effet en 1951 le logis abbatial de Baume-les-Messieurs qui sera sa résidence jusqu'à son décès :

« Je l'ai trouvée par hasard, mais la beauté du lieu a eu beaucoup d'importance, son étrangeté aussi, on ne fait pas de l'art sans être intriguée ».

Son œuvre illustre un regard aigu sur le paysage et une intense recherche spirituelle. Daniel de Montmollin la définissait ainsi : *« On entre très facilement dans son art, et plus on s'y plonge, plus on en comprend la complexité. Il y a dans son art des choses très complexes, très subtiles et en même temps très naturelles. C'est surprenant. »*



Artiste protéiforme, Josette Coras découpait des canivets, composait des portraits ou des paysages en papiers déchirés, s'adonnait au dessin, à l'aquarelle et à la sérigraphie, tricotait des jacquards incroyables, peignait des faïences de Salins. Avec des papiers déchirés ou des aquarelles, elle a fixé de multiples fois les couleurs des falaises de la reculée. Elle ne copiait pas la nature mais l'interprétait. Ses croquis sur le terrain se métamorphosaient en œuvres d'où naissaient des mondes nouveaux. Ainsi dans la série de gravures Femme-Cascade, une femme assise se transforme petit à petit jusqu'à se fondre dans les flots.

Pour des musées ou pour rappeler le rôle joué par les moines de Gigny et Baume dans la fondation de l'abbaye de Cluny, elle a donné vie à des personnages sculptés en polystyrène extrudé et papier. Formée en 1954 à l'École Estienne à Paris auprès de René Cottet, un des plus grands burinistes de l'époque, elle a utilisé cette technique avec un talent réellement original, allant jusqu'à faire naître des sculptures de ses gravures, des œuvres en 3 dimensions ! Si cette partie de l'œuvre de Josette Coras est la plus connue, immédiatement identifiable et associée à son nom, c'est sans doute parce qu'elle est la plus personnelle.



En cinquante ans, Josette Coras a ouvert le logis abbatial pour des expositions, des stages et des cours jusqu'à sa dernière exposition en 2007. Elle a aussi participé activement à la vie de la paroisse et de la commune, s'insurgeant comme l'écrivain Bernard Clavel contre l'abattage des tilleuls, créant d'innombrables affiches et des illustrations pour le bulletin paroissial, et la crèche qui revient chaque Noël à Baume-les-Messieurs.



Créée en 2009, l'association « Josette Coras » a son siège à Montain, village natal de l'artiste. Elle a pour but de faire en sorte que continuent à vivre l'œuvre et l'esprit humaniste de Josette Coras, et que celle-ci continue à être reconnue dans le monde artistique et culturel.

Après les biennales de l'estampe à Baume-les-Messieurs (2013 et 2015), l'association a présenté des expositions à la MJC d'Arbois (2017), Montain (2022 et 2025), à la médiathèque de Montmorot (2023) et à Château-Chalon (2024). Elle fait vivre l'œuvre de l'artiste dans l'exposition RESONANCE au Musée de l'Abbaye de Saint-Claude jusqu'au 27 septembre 2026.

Pour compléter ses recherches, l'association fait appel aux personnes qui possèdent des œuvres de Josette Coras ou aimeraient partager des souvenirs.

Elle cherche aussi des personnes qui l'aideraient à assurer l'accueil du public pendant l'exposition du 12 septembre au 4 octobre dans le logis abbatial de Baume-les-Messieurs.

Pour la contacter : josettecoras@gmail.com et 06 31 68 84 68 (Dominique Comby) ou 06 82 45 22 63 (Marie-Jeanne Lambert)



Pour aller plus loin :

Alain Bouvier, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Alain Tournier, 2007 - *Josette Coras, quelques années à Baume, regards croisés*. Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, et Besançon, Néo Editions, 128 p.

Françoise Desbiez, 2012 - *Josette Coras, une artiste à Baume-les-Messieurs*. Grande-Rivière - Château, Editions Engoulevent, 2012, 160 p.

Dominique Daeschler, Sylvie Roy Lebreton, 2020 - *Josette Coras, Chemins de traverse, Carnets d'une artiste buissonnière*. Montbéliard, La Clé à Molette, 120 p.



Josette Coras. Cl. A. Bouvier / J. Coras, *Crèche*. Cl. DR / J. Coras, *Falaise*, aquarelle. Cl. A. Tournier / J. Coras, *L'autre vallée*, burin. Cl. A. Tournier / J. Coras, *Sous-bois*. Cl. A. Tournier / Josette Coras. Cl. A. Tournier.



UNE PLONGÉE DANS LES ARCHIVES

BAUME-LES-MESSIEURS AU FIL DU TEMPS

Saurez-vous les reconnaître ?



*Si vous disposez d'informations
relatives à ces photos et à leur
contexte, vous pouvez en informer le
secrétariat afin d'enrichir nos archives.*



Photographie : DR Colette MAITRE, 1990



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Serge MOREAU

RÉDACTION : *Serge MOREAU & Valentin
MARCHAND*

MISE EN PAGE : *Valentin MARCHAND*

CRÉDITS PHOTOS ET

ILLUSTRATIONS : *La Mairie remercie
l'ensemble des personnes dont les photos nous ont
été cédées pour publication dans le présent bulletin.*

TOUS DROITS RESERVÉS